



#### **COURS DE BASE ADR/SDR**

3 jours Fr. 695.–

Vous obtenez un permis ADR pour le transport de matières dangereuses selon le paragraphe 8.2.2.3. Après que vous avez suivi ce cours, vous osez transporter des matières dangereuses des classes 2 à 6, 8 et 9 en dehors de citernes. L'attestation ADR est valable 5 ans. Homologation OACP 1 jour.

## COURS DE RAFRAICHISSEMENT ADR/SDR

2 jours Fr. 450.–

Avec cette formation continue, vous prolongez la validité de votre attestation ADR de 5 ans.

## COURS ADR/SDR COMPLÉMENTAIRE POUR CITERNES

1½ jours Fr. 430.–

Pour le transport de matières dangereuses en citernes, une formation complémentaire est demandée. Dans ce cours complémentaire, vous acquérez les qualifications de base pour le transport en citernes que vous mettez en œuvre dans la pratique.

#### CONDITIONS

Pour tous les cours il faut de bonnes connaissances en langue française et un permis valable de cat. C ou C1/D1 est indispensables.

### **PRESTATIONS**

Café, croissant, repas de midi, attestation asa pour une journée de formation continue OACP.





# **VZB**

Centre de formation à la circulation routière Bienne-Seeland

Rue Hans-Hugi 2 2502 Bienne

Téléphone 032 322 21 21 www.vzb.ch